

Pour le premier Fil, ce mois-ci, nous vous proposons quatre sujets de réflexion,  
Bonne lecture à tous,

## Qu'est ce que le travail ? 1

Film de Jean-Michel Carré « j'ai très mal au travail »

Une enquête a démontré que le travail arrive en 2ème position, après la santé, comme condition de bonheur. Et pourtant de plus en plus de travailleurs souffrent au travail.

Comment comprendre ce paradoxe ?

Voulons-nous encore d'un monde organisé par et pour le travail ?

Le film de Jean-Michel Carré « j'ai très mal au travail » montre les ambiguïtés de la valeur « travail », son caractère subjectif alors qu'on tente désespérément d'en faire une donnée objective, mathématique, carrée.

Il n'y aurait pas une vérité sur le travail mais un kaléidoscope d'images représentatives du travail : travail et souffrance, travail et plaisir, travail et créativité, travail bien fait, travail et productivité....

Pour s'approcher de la réalité de ce qu'est le travail, ne doit-on pas accepter une image floue, colorée, changeante en fonction de notre angle de vision, une image en 4 dimensions avec comme principaux axes l'individu, le groupe, l'économie et le savoir-faire ?

Aller voir ce petit film en cliquant ici : [le film "J'ai mal au travail"](#) pour alimenter votre réflexion sur le travail voire sur votre travail.

## Qu'est ce que le travail ? 2

Une enquête de Radio France à laquelle vous pouvez participer :

Le travail et ses réalités ... à suivre ....

Radio France organise une grande enquête sur le travail jusqu'à la fin d'année 2011 : questionnaires, appels à témoignage... et en fera une synthèse sous différentes formes : un livre, des émissions...

Nous n'avons pas tous la même définition du travail. La représentation que le travailleur a de son travail est souvent très éloignée de ce que son organisation (entreprise privée ou administration) attend de lui en termes de résultats ou de qualité...

L'enquête de radio France « Quel travail voulons-nous ? » sera peut-être un moment de réflexion nationale et incontournable sur la valeur qu'est le travail.

Pourquoi n'y participeriez-vous pas ? [Aller sur L'enquête Radio France](#)

## L'évaluation du travail

Les pratiques d'évaluation individuelle des performances ont tendance à se développer ; prochainement dans les collectivités, de nouveaux textes vont rendre obligatoire l'évaluation de l'agent en lieu et place de la notation.

Evalue-t-on vraiment le travail ou se contente-t-on généralement d'évaluer le résultat du travail dans le meilleur des cas et bien souvent simplement l'individu en tant qu'individu ?

Dans les pratiques d'évaluation individualisée, comment fait-on la part du collectif dans la production ? A-t-on jamais vu un pompier éteindre un incendie seul ou un maçon construire seul un immeuble ? Le

travail est à la fois une activité individuelle et une activité collective par nature.

Pour Christophe Dejours, « L'évaluation individuelle nuit à la coopération entre les personnes » et « cela entraîne une déstructuration du collectif de travail »

Ce petit film livre sa réflexion sur l'importance de ne pas se tromper dans la construction des dispositifs d'évaluation individualisée du travail. En effet, ils ne sont pas neutres du tout sur les relations au travail et par là-même sur les risques psychosociaux.

Pour être efficace dans l'action sur les risques psychosociaux, ce n'est pas sur les risques qu'il convient d'agir mais bien sur les déterminants du travail qui les génèrent.

Allez voir cette petite vidéo très intéressante : [La vidéo de Dejours sur l'évaluation du travail](#)

## **Valorisation des pratiques de Prévention :**

La santé au travail : La Mutuelle Nationale Territoriale en fait son premier PRIX !

La MNT a créé en 2011 un prix santé au travail pour la fonction publique territoriale. L'objectif de ce prix est de crédibiliser et de légitimer les démarches de prévention dans les collectivités.

Pour ce faire, un jury comprenant des experts des collectivités a été constitué. Il rendra son avis en décembre. Chaque participant recevra une récompense et les 3 premiers seront accompagnés par l'IRPS (Institut de Recherche en Prévention Santé) dans une action de prévention.

La participation à ce concours a un triple intérêt:

- 1- Réaliser un retour d'expérience sur sa démarche en réalisant le dossier de candidature (et donc se permettre de prendre du recul sur son action)
- 2- Impliquer les élus en valorisant les actions de la collectivité à un échelon national (et donc valoriser son travail auprès de ses dirigeants)
- 3- Faire partager son expérience et partager l'expérience d'autres collectivités similaires (et donc faire progresser les pratiques).

Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la MNT en cliquant sur le lien du [Concours de la MNT](#).

Bonne participation !